

Pose d'une ITE sur le collège d'Aliénor d'Aquitaine de Brantôme (24)

ANNEXE 2 Résumé des mesures et calendrier des interventions

1. Les mesures de réduction MR1 et MR2 devront avoir lieu en septembre-octobre 2025.

L'ensemble des cavités et fissures concernées par la pose d'ITE seront inspectées par un spécialiste et recouverte par entreprise avant recouvrement par l'isolant.

2. Les mesures d'accompagnement (MA1 et MA2). Ensuite les travaux de pose de l'ITE pourront suivre en mettant en œuvre avant le printemps lors de l'installation en nidification des oiseaux conformément à l'Annexe 1 de la demande de dérogation.
3. **Etude oiseau complémentaire** : Par ailleurs, et conformément aux préconisations de l'étude de VYA NATURA et à la demande de la DREAL, une étude d'inventaire de présence en nidification d'autres espèces d'oiseaux (espèces visées Martinets noir et d'Hirondelles de fenêtre habituées à ce type d'habitat) a été effectuée le 22 mai.
 - Aucune nidification n'a été constatée de Martinet noir ou d'Hirondelle de fenêtre (pas d'oiseau, pas de trace de nidification) au sein du collège. **Aucune mesure n'a donc été prise en accompagnement de ces espèces sur le projet de pose d'une ITE.**
 - Par contre, il a été constaté **la nidification en cours de 2 couples de Moineau domestique au sein de 2 anfractuosités du collège** dont l'une ayant servie à celle du Rougequeue noir. Des mesures de compensation sont décrites dans l'ANNEXE 1.

TABLEAU SYNTHETIQUE DES MESURES MA1 et MA2

	Pipistrelle commune	Rougequeue noir	Moineau domestique
Nombre d'individus recensés et impactés	54	1 couple	2 couples
Nombre de gites ou nichoirs proposé en compensation MA1 et MA2	17	2	2
Capacité d'individus potentielle accueillie	170	2 couples	4 couples

Calendrier proposé

2025								
	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	décembre
TRAVAUX ITE								
Inventaire oiseaux complémentaire								
MR1								
MR2								
MA1								
MA2								
Suivis des gîtes chiroptères								

2026 et 2027			
	Mars	Avril	Mai
Suivis gîtes et nichoirs			